REUNION PUBLIQUE DU SAMEDI 24 AOUT 2024

SALLE DU CHARDON BLEU

Après avoir accueilli les nombreuses personnes présentes, Monsieur le Maire a réaffirmé l’intérêt et

l’engagement de la Commune pour le projet de la station. Ensuite, il a présenté les projets en cours :

- Transformation de l’ancienne école en Mairie :

. Printemps 2025 : création d’un sas d’entrée, d’un point d’ordinateurs en libre-service, un

bureau d’accueil, un bureau maire et adjoints et une salle des Conseils et de Mariage. A

l’étage, stockage d’archives.

Fin du mandat : parvis de l’école (destruction de la mairie actuelle, création d’un parvis)

- Remplacement de tous les panneaux d’information (mise à jour et modernisation) sur

2024/25 (attente des subventions).

Il a aussi mis en lumière la fréquentation de notre aire de camping-cars et du gite du Chardon Bleu,

en hausse pour les deux types d’hébergement.

Ensuite il a répondu aux questions des administrés sur des sujets divers :

- STATION

Conseil Communautaire le 9/9 à 18h30 à Susville (Rdc bas – Salle Marchiol)

Validation ou non par les 63 élus communautaires des 43 communes de la Matheysine, des

accords discutés entre la CCM et SATA Group sur la poursuite de l’activité des remontées

mécaniques (pistes, caisses, gestion du matériel…) par la SATA en régie intéressée. Si le vote

est oui, la station redémarre pour deux ans, si le vote est non, la station fermera au

30/9/2024, la régie AGS Nature n’étant pas en position de reprendre l’activité.

La Morte a une voix sur 63.

Si nous l’espérons les élus votent pour la poursuite de l’activité, il y aura un gros travail

immédiat pour remettre en état tout le matériel (dameuses, motoneige…)

Les tarifs vont-ils changer ? Normalement, les grilles tarifaires pour la saison 2024-2025 ont

été votés et ne devraient pas changer.

Où en est le projet AGS 2050 ? Il était bien avancé, mais la dissolution de l'assemblée

nationale a entrainé la démission du gouvernement et cela a mis un sérieux coup de frein.

La commune participe-t-elle au financement de la station ?

Le SIAG, qui était propriétaire des remontées, était financé à 96% par la commune de La

Morte, 1% par La Mure, 1% par Lavaldens et 1% par St Honoré. Lors du transfert de

compétence, et à vie, notre commune verse et versera 90 000 € par an à la CCM (les autres

communes versent 1500 € chacune).

La commune participe aussi financièrement à hauteur de 300 à 350 000 € par an pour la

station. Elle participe aussi concrètement au déneigement, en mettant à disposition l’école, la

salle hors sac, les Algeco de secours, le local du BIT, les engins, les personnes…

Une personne dit être inquiète de la disparition de certains commerces : L’incertitude de

l’ouverture de la station pèse sur les capacités financières de certains. Nul doute que si la

station continue des repreneurs se manifesteront.

- VILLAGE

Il est dommage qu’il n’y ait pas de buvette près du plan d’eau depuis 2 ans : Il est très

difficile de trouver des personnes fiables et sérieuses, qui veulent bien faire les choses

légalement (besoin d’être déclaré comme indépendant, d’avoir un certificat de formation

d’hygiène (HACCP), de s’engager sur 2 à 3 mois)…

- IMPOTS DIRECTS, augmentations colossales ? NON, c’est un point par an maxi (on essaye de

l’enlever pour la dernière année car nous espérons que tous les travaux promis auront été

financés). Il y a une augmentation pour la « consommation d’espace constructible non

construit ». Cela est justifié par le fait que ces terrains constructibles (appelé Dents Creuses

entre des terrains bâtis) mais non construits ont nécessité des assainissements, la fibre, les

réseaux… (financés par la Commune). Ils sont nécessaires pour permettre à de nouveaux

administrés de s’installer sur la commune. Tant que ces terrains n’auront pas été vendus, on

ne pourra pas revoir le PLU. Cela bloque tout le monde. Le tarif est de 0,50 cts au-delà de 200

m2. Pour un terrain de 1000 m2 cela représente une augmentation de 500 €/an.

Vous pouvez voir les parcelles visées notées U (UB ou UA ou UBB…) sur le Géoportail de

l’urbanisme. Voir en Mairie.

- LES TAXES FONCIERES : Elles émanent de la Commune, l’Etat, la CCM. Les ordures ménagères

en font partie (taux augmenté de 1 à 2 points - compétence CCM).

- LES TAXES D’HABITATION : payées seulement par les résidences secondaires. Nous avons été

avertis d’une nouvelle disposition de l’état sur une éventuelle diminution du taux si les biens

sont mis à la location (nous en discuterons cet automne).

- LA FIBRE : Elle n’est pas réceptionnable par le Département car la qualité de la fourniture

n’est pas suffisante (faite par SFR + sous-traitants et sous-traitants des sous-traitants…).

Il y a des réunions et visites prévues fin août. Dès que nous aurons du nouveau, nous vous

informerons. En attendant vous pouvez voir sur Isere Fibre Très Haut Débit. Si votre logement

est noté d’un point vert, c’est OK pour l’installation de la Fibre. Votre opérateur peut

consulter ce fichier et vous dire si vous êtes éligible ou pas. Pour ceux qui n’ont pas encore la

fibre, ce ne sera pas avant mi-septembre.

- FERMETURE PARTIELLE DE LA ROUTE ST BARTHELEMY/LA MORTE : effectivement, nous

venons d’être informés que, suite aux éboulements de l’automne dernier, la route sera

partiellement fermée de mi-septembre à fin octobre, il va falloir faire le tour par La Mure (et

les enfants de Belle Lauze devront vraisemblablement venir à l’école chez nous). Nous vous

informerons bien entendu.

- ENTRETIEN DES BAS COTES VERS CHABOTTE : Ces chemins font partie du Plan départemental

des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), gérés par la COMCOM. Nous ne

l’avons jamais entretenu. Yann Vincent n’a pas eu de commande pour le faire de la CCM (voir

Sebastien Rayot).

- ENTRETIEN DES TALUS (PAS COUPES TOUT L’ETE) SUR TOUTE LA COMMUNE : Les talus sont

habituellement entretenus par le Département. Apparemment, ils auraient pris la décision au

printemps de ne plus entretenir les talus dans les agglomérations. Nous n’avons pas été

informés officiellement, nous n’avons pas les machines pour le faire, nous sommes en contact

pour qu’ils puissent le faire dans les petites communes comme la nôtre.

- ROUTE DE CHABOTTE VERS LAVALDENS : Il y a un enfoncement sur la route près du parking

de Chabotte. Nous allons vérifier si cela ne vient pas du fait que tous les réseaux ont été

enfouis à Chabotte. Si c’est la route, cela dépend du Département.

- COMBIEN Y A-T-IL D’ENFANTS INSCRITS A L’ECOLE ? Pour l’instant 23.

- PEINTURE AU SOL DU MILIEU DE CHAUSSEE ET BORDS : nous le faisons tous les deux ans.

Cela sera fait cet automne.